

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**Projet de résolution sur le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation relatif à l'immeuble situé au 351-359, avenue du Mont-Royal Est**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux personnes intéressées :

QUE le conseil d'arrondissement a adopté, aux termes de sa résolution CA18 25 0482 du **3 décembre 2018**, un projet de résolution sur le projet particulier relatif à l'immeuble situé au **351-359, avenue du Mont-Royal Est** ;

QUE conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), ce projet de résolution sera soumis à une consultation publique le **mardi 22 janvier 2019, à 18 h**, au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, à la salle Plateau ;

QUE ce projet de résolution vise l'autorisation d'occupation du rez-de-chaussée du bâtiment situé aux 351-359, avenue du Mont-Royal Est, aux fins de l'usage « épicerie » en dérogation au nombre de places assises prescrit ;

QUE lors de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet ;

QUE ce projet de résolution est disponible pour consultation au bureau d'accueil situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Montréal, ce 11^e jour du mois de janvier 2019

Le secrétaire d'arrondissement,
Claude Groulx